

# METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## **NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU Erreur ! Aucune variable de document fournie.**

**17498 / 11594**

### **DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RELATIVE A L'OPERATION « MARSEILLE 13013 – AMENAGEMENT PARKING LAFERRAGE »**

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses réalisations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Ainsi dans le cadre de l'opération « Marseille 13013 - Aménagement parking Lafferage », la Métropole réalise l'aménagement d'un parking sur un délaissé de terrain du groupe scolaire se trouvant à proximité. La surface à traiter est de 1 830m<sup>2</sup>. Le parking aura une capacité de 57 places dont 3 pour les Personnes à Mobilité Réduite, avec une aire de stationnement pour les deux roues.

Le coût du projet pouvant être subventionné s'élève à 375 000 euros HT.

L'opération visée n°2018100600, a été créée pour un montant initial de 450 000,00 euros TTC par délibération n°VOI 011-3380/17/CM du Conseil de la Métropole Aix-Marseille Provence en date du 14 décembre 2017. Par délibération n°VOI 004-5458/19/BM en date du 28 février 2019 du Bureau de la Métropole, celle-ci a été révisée à hauteur de 690 000,00 euros TTC.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière, et à signer tous les documents y afférents.